

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	10 (1881)
Heft:	6
Rubrik:	Réunion de la Société valaisane à Martigny

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ture, d'arboriculture, d'apiculture, etc. contribueraient aussi efficacement à intéresser les élèves à la vie des champs.

A la fin de cette instructive conférence dont je garderai un heureux souvenir, M. Blanc, bibliothécaire, cite plusieurs ouvrages et publications qui ont été acquis dernièrement par la bibliothèque de district, il cite un don fait par M. Genoud, instituteur. Il exprime le désir que cet exemple de générosité rencontre des imitateurs.

En vous priant de me pardonner d'avoir trop abusé peut-être de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder, je vous prie d'agrérer, Monsieur le Rédacteur, la nouvelle assurance de ma respectueuse considération.

J. P.

Réunion de la Société valaisane à Martigny.

La réunion générale de la société valaisane d'Education, fondée il y a dix ans par un groupe de professeurs auxquels s'adjoignirent quelques zélés instituteurs, a eu lieu jeudi, 5 mai, à Martigny-Ville. Qui aurait entendu traiter ce jour-là des questions pédagogiques avec des idées préconçues d'indifférence ou de dénigrement vis-à-vis des maîtres et régents du Valais aurait éprouvé une véritable surprise à la lecture des rapports intéressants et fort bien rédigés qui ont été présentés à la séance du matin, par MM. Pierre-Joseph Rouiller, Louis Meilland et Alexandre Mariaux, instituteurs.

Comme toutes les fêtes vraiment populaires en Valais, celle de Martigny a commencé par un office divin célébré dans l'église paroissiale de Martigny-Ville. Au sortir de la messe, les membres actifs de la Société valaisane et ses nombreux amis et invités se sont rendus dans la salle de commune où M. Emile Gross, inspecteur scolaire du district de Martigny, a en quelques paroles bien senties, souhaité la bienvenue aux arrivants.

La séance est présidée par M. l'avocat Chappaz, de Monthey, et après lecture du protocole de la réunion tenue il y a deux ans à St-Maurice, les délibérations sont ouvertes sur les différents sujets soumis à l'étude de MM. les instituteurs.

M. Rouiller Pierre-Joseph, régent à Martigny-Ville qui avait à traiter de l'influence de la religion dans l'enseignement populaire a fort bien démontré que l'enseignement religieux est plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Il y a un malheur dans notre temps, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout et on prépare des générations dépourvues de pratriotisme et de dévouement autant que de vertu.

Un côté trop négligé peut être de l'instruction donnée à la jeunesse a été également abordé et éclairci d'une manière nette et concise par un régent. M. Louis Meilland, dont le rapport avait pour objet l'importance de *la bonne lecture*. Une bonne diction doit être de rigueur à l'école d'où l'élève rapporte souvent des habitudes de prononciation qu'il conserve toute sa vie.

La question de la fréquentation régulière des cours qui a été traitée en dernier lieu par le secrétaire de la Société valaisane, M. Muriaux régent à Revereulaz, a donné lieu à une longue et importante discussion. Toutes les méthodes pédagogiques ont été passées en revue par les orateurs depuis le syllabaire jusqu'aux livres dont l'emploi est le plus recommandable dans l'école ; livres d'histoire, leçons morales, etc.

A la suite de ces discussions aussi engageantes qu'instructives, dans lesquelles prirent plusieurs fois la parole dans l'ordre suivant : Messieurs Blanc, curé d'Ardon ; Mariaux, régent ; Bioley, président du Conseil d'Etat ; Hopfner, directeur de l'école normale ; Gross Emile, inspecteur scolaire ; L. Roten, chef du Département de l'instruction publique ; Rouiller, régent ; les conclusions des différents rapports ont été adoptées et l'on a passé à la lecture du rendement des comptes de la Société.

Pour clôre la séance qui dura jusqu'à 1 heure et à laquelle assistaient avec les notabilités civiles et ecclésiastiques du pays, les représentants du Conseil d'Etat, le Rd prévôt mitré du St-Bernard, M. Deléglise, des députés, des membres du tribunal, le préfet du lycée cantonal, président de la Société ; des délégués du canton de Fribourg pour encourager nos réunions, entre autres M. Comte, curé de Châtel-St-Denis ; M. Villard, professeur ; il a été donné lecture d'un mémoire relatif à la création d'une revue pédagogique spéciale au Valais qui existe heureusement depuis quelques mois grâce à l'initiative d'un secrétaire au Département de l'Instruction publique, M. Pignat Paul. Cet organe publié sous les auspices de la Société valaisane d'Education a reçu, après que plusieurs orateurs eurent préavisé en sa faveur, la consécration définitive de l'assemblée.

Après les heures consacrées aux choses sérieuses est venue celle du banquet qui a réuni 200 participants autour des tables dressées en plein air dans le jardin de l'hôtel de la Tour sous le feuillage superbe des marronniers, des pommiers et des tilleuls.

L'espace nous fait défaut pour donner le sommaire si succinct soit il des *toasts* chaleureux portés par les orateurs, MM. Bioley et Roten, conseillers d'Etat ; Nantermod, président de la Société valaisane d'Education ; Ecœur, curé de Troistorreuts ; R. Dallèves, avocat ; Melland, Rd prieur de Martigny ; Levrat, instituteur ; Comte, Gross Emile, Chappaz, le chanoine Gross de l'Abbaye de Saint-Maurice, Blanc et les instituteurs Planchard, Vittoz et Giroud.

(*Extrait de la Gazette du Valais.*)

Librairie Papéterie

J.-A. Lambelly, inst. Estavayer.

Grand assortiment de fournitures de bureau et d'école. Livres et objets de piété. Registres. Livres classiques. Imagerie religieuse et de fantaisie, vignettes et reliefs, albums, maroquinerie, etc.